

Plusieurs organismes demandent que les courses de stock-cars soient présentées à St-Majorique

Opposition à la construction de l'estrade au même endroit

Nombre de 75 inscriptions au grand slalom automobile

DRUMMONDVILLE (J.S.) — M. Yvon Thibodeau, organisateur du grand slalom Dow qui se tiendra le 25 juin prochain à Drummondville, nous faisait savoir hier que les réservations pour ce slalom devront être faites avant le 22 juin, soit jeudi prochain.

M. Thibodeau nous a déclaré que ce spectaculaire événement se tiendra au centre d'achat de la Place Drummond, sur le boulevard Saint-Joseph. L'inscription se fera à compter de 9.30 heures, jusqu'à 11h.30 le 25 juin. A ce moment, il y aura jusqu'à midi assemblée des conducteurs pour recevoir les dernières instructions. Après quoi s'effectuera le premier départ. La remise des trophées et doubles aura lieu à 18 heures à l'hôtel Roeder.



La cinquième victoire des Royaux suivie d'un revers

DRUMMONDVILLE (J.S.) — Les Royaux de Drummondville ont enregistré une cinquième victoire consécutive sans défaite, dimanche après-midi, à Sherbrooke, alors qu'ils ont battu les Alouettes par le compte de 3 à 1, mais ils n'ont pu continuer leur poussée victorieuse en soirée, à Drummondville, et ils se sont alors fait battre 4 à 0.

Voici donc le sommaire de ces deux parties:
Drummondville 002 010 000 - 3 8 2
Sherbrooke 000 000 010 - 1 6 0
Nauman et Hamelin
Rigo, Santin, Perez et Poole
LG-Nauman
LP: Rigo

Dans le premier match, le lanceur-étoile Bob Nauman a bien espacé les six coups sûrs des Alouettes, pour ne leur accorder qu'un seul point et se permettre ainsi la victoire. Pour sa part, le perdant, Rigo, accordait trois points, sur huit coups frappés en lieu sûr, et ce fut suffisant pour qu'il encaisse la défaite. Les étoiles offensives des vainqueurs ont été Jean Hamelin et Bob Wolfarth, avec deux coups sûrs chacun. Dans la défaite, Mateo Balbona a bien fait à l'offensive, cognant lui aussi deux coups sûrs.

En soirée, c'est l'histoire contraire qui s'est produite, et l'artilleur Ernesto Figuero a blanchi les hommes de Fred Bourbeau grâce à une extraordinaire performance de deux coups sûrs. De son côté, Pete Cianfione ne faisait pas si mal non plus, accordant huit coups sûrs, mais aussi quatre points, ce qui l'a obligé à encaisser la défaite. Chez les vainqueurs, Willie Mastin et Gerald Brooks ont cogné deux coups sûrs chacun, tandis que, dans la défaite, seuls Jean Hamelin et Ronnie Benoit frap-

M. EDOUARD BERGERON, un homme âgé demeurant sur la rue Rousseau à Victoriaville, a été blessé gravement hier midi, alors qu'il a paralysé partiellement au moment où il conduisait son automobile. L'automobile de M. Bergeron a accroché un autre véhicule sur la rue Onil,

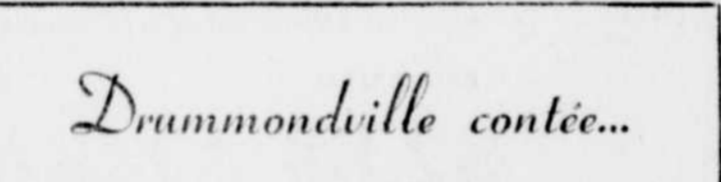
puis est allé s'immobiliser contre un petit camion stationné en face du 64 Roy. Sur la première photo, nous apercevons le blessé qui est reconforté par les policiers municipaux en attendant l'ambulance, tandis que sur la seconde nous constatons que le choc fut très violent.

M. Bergeron aurait soudainement paralysé

Un véhicule hors de contrôle circule dans les rues et heurte deux autres voitures

VICTORIOVILLE (R.L.) — Un homme dépassant la soixantaine, M. Edouard Bergeron, du 50, rue Rousseau, à Victoriaville, a connu une triste aventure alors qu'il était au volant de son automobile, hier midi.

Selon les renseignements que la police municipale a pu obtenir, l'homme, qui conduisait une Chevrolet 1963, aurait soudainement été pris de paralysie partielle, ce qui aurait fait qu'il n'aurait pu dégager son pied qui était sur le pédale d'accélération.



Drummondville contée...

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Une vingtaine de scouts de Vincennes, Indiana, sont attendus aujourd'hui à Drummondville, où ils visiteront l'usine de la Presto-Lite Battery, grâce à la courtoisie de l'ancien gerant local, M. Nick Grabb, qui est maintenant gerant de l'usine de l'endroit.

Les jeunes visiteurs seront accompagnés d'autres jeunes scouts, et seront reçus à l'hôtel de ville vers 16 heures de l'après-midi, où ils seront invités à signer le livre d'or par S. H. le maire Philippe Bernier.

La sûreté municipale enquête présentement sur un vol avec effraction commis durant la nuit de vendredi à samedi au club de curling de la Celanese où les malfaiteurs ont réussi à s'emparer d'une somme de \$250. De nombreux indices trouvés sur les lieux permettraient aux policiers de mettre la main sur ces individus.

Dionne et Gagnon dominent aux courses de stock-cars

DRUMMONDVILLE (J.S.) — Le promoteur des stock-cars à Drummondville, Doc Laplante, nous faisait connaître hier le classement des conducteurs depuis le début des activités.

Dans les "late models", Jean-Marc Gagnon a définitivement prouvé qu'il avait de la classe, et, grâce à une autre belle performance lors du dernier programme, il domine toujours le peloton avec 382 points. Jacques Valois et Bertin Lapointe suivent sur un pied d'égalité en deuxième position, à 26 points du meneur. Henri Racine, avec son R36, occupe la quatrième position, ayant amassé jusqu'ici 345 points. Les 529 points de Guy Leclerc lui donnent la cinquième place.

Marcel Dionne, quant à lui, est parvenu à se maintenir au premier rang de la classe "sportsman", avec 614 points, soit 26 de plus que le surprenant Jean-Guy Pelletier qui, au volant de son AF20, ne cesse d'impressionner favorablement les amateurs. Les 574 points du spectaculaire André Smith lui donnent la troisième place. Suivent dans l'ordre: Léo Berge-

Dommages matériels

La première automobile heurtée par celle de M. Bergeron appartient à M. Gérard Campagna et elle fut endommagée pour \$200 environ, le petit camion de M. Beaulieu pour \$300 à \$400 et l'automobile de M. Bergeron pour un montant assez élevé.

Les constatations d'usage ont été effectuées par les agents Michel Béliveau, Lemay et Gauthier.

DRUMMONDVILLE (J.P.C.)

— A la suite de la déclaration du promoteur de courses "Doc" Laplante, de cette ville, de reconstruire sur le même site l'estrade de courses du boulevard St-Joseph, où sont présentées chaque semaine des courses de "stock-cars", quelques organismes locaux, dont la Ligue des Propriétaires, la commission d'urbanisme, la Jeune Chambre et le comité d'urbanisme de la Chambre de Commerce du comté, se sont solidarisés en fin de semaine dernière, pour alerter l'opinion publique, afin d'empêcher la reconstruction au même endroit, à cause des multiples inconvénients qui en résultent pour les résidents riverains.

Les protestations sont venues à la suite de la rumeur voulant que l'organisateur de ces spectacles possède un terrain adéquat dans les limites de St-Majorique, et qu'il serait souhaitable que la piste soit transférée à cet endroit, afin que les voisins jouissent d'un peu plus de tranquillité durant les fins de semaines.

Voici d'ailleurs les protestations du comité d'urbanisme de la Chambre de Commerce du comté, telles qu'elles ont été envoyées au conseil municipal pour protester contre la reconstruction à cet endroit.

"Les membres de ce comité croient à l'unanimité, que l'opération d'une piste de courses à Drummondville, est nuisible tant au point de vue urbanisme qu'économique, qu'aucun permis de construction, en tout ou en partie, ne doit être accordé et que celle-ci pourrait être aménagée à quelques milles des limites de la ville sans qu'il y ait préjudice aux propriétaires actuels ainsi qu'aux concitoyens.

Nous croyons que le bruit, lors des courses d'automobiles, est non seulement ennuyeux mais nuisible, privant les citoyens de la ville, surtout ceux des quartiers avoisinants, d'un droit sacré: celui de la tranquillité. Dans toutes les villes et usines importantes d'Amérique, des experts étudient continuellement des méthodes pour réduire le niveau de bruit, source de fatigue pour la majorité des gens.

Tout le secteur économique du voisinage, de la rivière Noire à la route Trans-Canadienne, est dévalorisé. Le développement futur de ce quartier, et par conséquent de la ville, est entravé. En effet, à cause de la piste de courses, la société centrale d'hypothèques et de logements refuse de prêter à ceux qui veulent y construire des maisons.

Les estrades et la clôture entourant la piste de courses donnent une impression de malpropreté, de négligence, de désordre, et son apparence est de nature à déprécier la valeur des propriétés avoisinantes.

La poussière produite lors des courses d'automobiles est aussi un facteur de dévalorisation, et nous croyons que la piste de courses engendre beaucoup plus de dépenses à la ville qu'elle ne rapporte en taxes. De plus, la circulation dense sur le boulevard St-Joseph lors des spectacles, augmente de beaucoup les risques d'accidents et le travail des policiers. Les urbanistes Richard et Larouche, dans le plan directeur d'urbanisme de la ville, recommandent fortement la relocalisation de la piste de courses à l'extérieur de la ville. Un centre domiciliaire moderne est même proposé pour ce secteur.

Considérant que la majorité de ceux qui fréquentent la piste s'y rendent en automobile, aucun préjudice ne serait causé aux propriétaires actuels, spécialement s'ils ne sont pas soumis au règlement de la ville qui les oblige à terminer leurs spectacles à 22 heures.

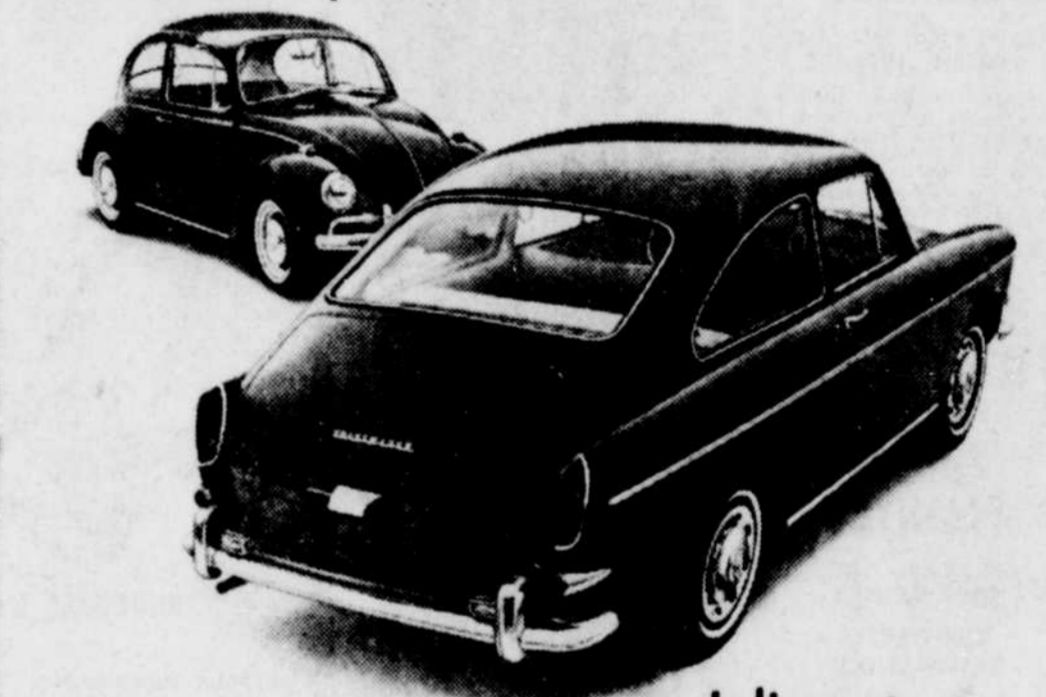
Le président du comité d'urbanisme, M. Guy Drouin, formule le désir que ces objections, à la reconstruction des estrades de la piste de course, représentent non seulement l'idée de ses membres, mais aussi celle de la majorité des citoyens de Drummondville.

Les Yankees maintiennent leur position en tête

DRUMMONDVILLE (J.S.) — Les activités de la ligue de baseball Pee Wee de Drummondville ont dû être suspendues en fin de semaine, à cause de la pluie. La statisticienne du circuit nous faisait savoir que les Yankees du Pepsi-Cola, habilement pilotés par Herve Collins, occupent présentement la tête du circuit, avec un record de cinq victoires et une défaite, pour une fantastique moyenne de 833.

Les Cardinals de Georges Plamondon et les Dodgers du Sweden Frosty Treat (champions des éliminatoires des deux dernières saisons) ferment la marche avec respectivement deux victoires et cinq défaites, et une victoire et cinq revers.

Drôlement économique



Joliment économique

Depuis 1949, les gens qui roulent en Volks peuvent se permettre d'aller un peu plus souvent que les autres à la banque. Parce que la Volks est économique. Et même drôlement économique.

Pourtant, malgré toutes les économies qu'ils aimeraient réaliser, certains ne conduisent pas de Volks. Simplement parce qu'ils lui préfèrent une voiture moins drôle. Même si elle est moins économique.

Pour ces gens-là, nous avons construit une voiture spéciale. Économique, bien sûr. Mais joliment économique. C'est la Fastback VW. Elle donne environ 32 milles avec un gallon d'essence ordinaire. Roule 35,000 milles avec les mêmes pneus. Et se passe d'eau ou d'antigel, son moteur étant refroidi par air.

La ressemblance entre la Volks et la Fastback va plus loin encore. La Fastback a la même extraordinaire traction dans la neige ou la boue, d'où économies de remorquage. Le même genre d'ailes bouillonnées, d'où économies de réparations.

Mais la Fastback offre aussi des avantages que la Volks n'a pas: plus d'espace à l'intérieur. Un deuxième coffre, à l'arrière, au-dessus du moteur. Des freins à disques à l'avant. Et un moteur plus puissant.

Sans oublier son apparence. Si belle que beaucoup oublient que la Fastback est une Volkswagen. Du moins, jusqu'au moment d'aller à la banque. Pour y déposer leurs économies.



Tournoi provincial de pétanque à la Celanese

DRUMMONDVILLE (J.S.) — Un grand tournoi provincial de pétanque aura lieu dimanche prochain, le 25, au terrain de l'Association sportive Celanese, rue Saint-Damien. Gérard Raymond, agent local de la brasserie Dow, y a mis à l'enjeu une bourse de \$150. Le lancement du bouchon d'honneur se fera à 13 heures, par monsieur Raymond, secondé par le président du tournoi, monsieur Aimé Proulx de l'Association.

Trente équipes de trois joueurs, venant d'un peu partout dans la province, se disputent la victoire. Trois rondes sont au programme de la journée, et elles ont été nommées par les organisateurs: ronde de championnat, ronde consolante et ronde réconfortante.

Un accident cause des dommages de \$700

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un accident de circulation a fait pour \$700 de dommages, samedi soir vers 22h. 15, à l'angle du boulevard St-Joseph et du Chemin Celanese, par suite de la collision de deux véhicules automobiles. Il s'agit de ceux de M. Gérard Fleurent, de St-Guilhaume d'Yamaska, conduit par Noël Fleurent, et celui de M. René Desjardins, de cette ville. M. Fleurent circulait de l'est à l'ouest sur le boulevard St-Joseph, alors que M. Desjardins circulait du nord au sud sur la rue Celanese, et comme ce dernier repartit trop tôt après avoir fait son arrêt réglementaire avant de s'engager sur le boulevard, il entra en collision avec l'auto conduite par M. Fleurent, pour lui causer des dommages d'environ \$300, pour en subir lui-même pour quelque \$400. Personne ne fut blessé.

Par l'Association Chasse et Pêche

Achat d'un magnifique domaine

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Un autre domaine vient de s'ajouter à ceux déjà exploités par l'Association Chasse et Pêche de Plessisville. Cette fois, il s'agit d'un terrain boisé où se trouvent quatre lacs artificiels. Ces lacs artificiels étaient utilisés pour l'élevage de la truite par l'ancien propriétaire de ce domaine: M. Marcel Payeur.

Le domaine est situé à quelques milles seulement de Plessisville. Chalet et dépendances ont été construits par l'expropriétaire et un gardien, membre de l'Association Chasse et Pêche, est sur les lieux. Il a comme tâche principale de nourrir et de surveiller les poissons dans les lacs artificiels. Une inspection et une vérification complète de ces nappes d'eau ont été faites. Environ 1,500 truites y ont été prises et placées dans les cours d'eau de la région. Des analyses d'eau ont été faites par

Apaisez la douleur des piqûres d'insectes avec Cow Brand

Appliquez une pâte faite de soda Cow Brand et d'eau sur la partie sensible. Gardez humide à l'aide d'un linge mouillé. Cow Brand calme les démangeaisons. C'est la meilleure façon d'apaiser la douleur.

Le soda à pâte Cow Brand



- Trois-Rivières: JEAN FRECHETTE AUTO LTEE, 4000 boul. Royale, Tél. 378-2781
- Nicolet: RAJOTTE & PELLERIN AUTOMOBILES ENR., 1353, rue Brassard, Tél. 293-4958
- Shawinigan: GARAGE FORTIN INC., 1186, rue Station, Tél. 837-7251

Il devra subir son procès en mars prochain - L'enquête de Langlois se poursuivra demain

Gérard Parenteau accusé de possession de faux \$5



LE BANQUET-MONSTRE de l'Union nationale du comté d'Arthabaska a attiré quelque mille convives, dimanche soir, au manège militaire de Victoriaville. A cette occasion, M. Maurice Bellemare, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Travail, ans le cabinet Johnson, a adressé la parole, parlant surtout de la valeur présente et d'avenir du parti. Sur cette photo, nous apercevons de

gauche à droite, M. Hermann Fournier, président de l'organisation U.N. du comté, Mme Rock Gardner, qui a reçu une gerbe de fleurs des mains de Mme Raymond Beaudet, le ministre Bellemare en discussion avec le maire de Victoriaville, M. P.-A. Poirier, et le député d'Arthabaska, M. Rock Gardner.

(Photo Y. Tardif)

VICTORVILLE (Y.T.) — Gérard "Gerry" Parenteau, qui a subi durant la journée d'hier son enquête préliminaire, sous l'accusation d'avoir été en possession de faux billets de 5.00 a été envoyé à son procès, qui aura lieu durant les Assises de mars 1968. Le juge Germain Lacoursière, qui présidait le tribunal, a jugé que les preuves apportées par le représentant de la couronne, Me Jules Allard, étaient suffisantes pour envoyer Parenteau à son procès. Ce dernier était défendu par Me Laurent Dubé, de l'étude Reynald Fréchette, de Sherbrooke.

La seconde preuve a été fournie par M. J.-Omer Fournier, capitaine-detective de la sûreté municipale de Victoriaville, et M. Jean-Marc Boisvert, barman. Ce dernier s'est en effet fait passer des faux billets par Parenteau, et communiqua avec M. Fournier.

Enfin, MM. Germain Saint-Pierre et Guy Roy ont eux aussi témoigné s'être fait passer des faux billets par Parenteau.

Agent Pelletier

Au début de l'enquête, l'agent Jean-Paul Pelletier, spécialiste en fausse monnaie, de la Gendarmerie Royale du Canada, avait témoigné pour montrer à la cour la différence entre un faux et un vrai \$5. Ce dernier, invité à parler de la composition du papier des vrais \$5, a refusé de parler, disant que c'est un secret de la Banque du Canada.

Quant à Noël Langlois, hôte-lier de Victoriaville, également accusé d'avoir eu en sa possession des faux \$5, et d'en avoir mis en circulation, l'enquête préliminaire a été ajournée à mercredi après-midi. Toutefois, la première séquence de l'enquête a fait voir une foule de preuves accablantes contre Langlois, si bien que le juge Lacoursière, s'est interrogé à un certain moment s'il était bon de présenter d'autres preuves.

Toutefois, l'avocat de Langlois, Me Edouard Houde, aura trois autres témoins à faire entendre mercredi après-midi. Langlois pourra donc s'expliquer des son enquête préliminaire.

La première preuve contre Langlois fut donnée par Jean-Paul Constant, qui serait aussi mêlé à cette affaire. Constant a avoué à la cour qu'il avait parlé à Langlois vers le 25 avril de fausse monnaie, et que ce dernier s'était montré intéressé. Plus tard, Constant lui livra une première liasse de 400 faux \$5, à son domicile, au Lion d'or, spécifiquement à la chambre 11.

Parmi les autres preuves apportées par Me Allard contre Langlois, citons les témoignages de M. Jean-Marie Boivin, qui se fit passer deux faux \$5, celui de Corinne Brochu, caissière à la Banque Royale, de Mme Paul-Emile Cloutier, restaurateur, qui se fit passer aussi un faux billet par Langlois, le tout secondé par un autre témoin, M. Guy Melançon. Enfin, un autre témoin, M. Fernand Gingras a aussi témoigné pour la couronne.

Pour ce qui est des trois autres individus mêlés à cette affaire, soit Noël Héon, Armand Breton et Jean-Paul Constant, leur enquête préliminaire n'a pas encore débuté, et elle aura lieu après celle de Langlois, prévue pour se continuer demain après-midi à 14 heures.

en lui disant: "Tu me paieras la traite avec ça".

Constant a même avoué avoir déposé la liasse dans la poubelle de la chambre 11. Plus tard, un samedi après-midi, Constant livra encore environ 400 faux \$5, à Langlois, cette fois dans une salle de toilette du motel, au premier étage.

Le mercredi suivant, Constant redemanda les billets, et Langlois alla effectivement déposer un paquet dans l'automobile de Constant. Or, M. Omer Fournier, de la sûreté municipale, qui enquêtait dans l'affaire, était placé en face du motel et vit effectivement Langlois déposer un paquet dans l'automobile de Constant. Quand Constant prit la route, il le suivit, l'arrêta et découvrit les faux \$5. M. Fournier a révélé ces données, alors que Me Allard l'a questionné.

Quant à Noël Langlois, hôte-lier de Victoriaville, également accusé d'avoir eu en sa possession des faux \$5, et d'en avoir mis en circulation, l'enquête préliminaire a été ajournée à mercredi après-midi. Toutefois, la première séquence de l'enquête a fait voir une foule de preuves accablantes contre Langlois, si bien que le juge Lacoursière, s'est interrogé à un certain moment s'il était bon de présenter d'autres preuves.

Toutefois, l'avocat de Langlois, Me Edouard Houde, aura trois autres témoins à faire entendre mercredi après-midi. Langlois pourra donc s'expliquer des son enquête préliminaire.

La première preuve contre Langlois fut donnée par Jean-Paul Constant, qui serait aussi mêlé à cette affaire. Constant a avoué à la cour qu'il avait parlé à Langlois vers le 25 avril de fausse monnaie, et que ce dernier s'était montré intéressé. Plus tard, Constant lui livra une première liasse de 400 faux \$5, à son domicile, au Lion d'or, spécifiquement à la chambre 11.

Parmi les autres preuves apportées par Me Allard contre Langlois, citons les témoignages de M. Jean-Marie Boivin, qui se fit passer deux faux \$5, celui de Corinne Brochu, caissière à la Banque Royale, de Mme Paul-Emile Cloutier, restaurateur, qui se fit passer aussi un faux billet par Langlois, le tout secondé par un autre témoin, M. Guy Melançon. Enfin, un autre témoin, M. Fernand Gingras a aussi témoigné pour la couronne.

Pour ce qui est des trois autres individus mêlés à cette affaire, soit Noël Héon, Armand Breton et Jean-Paul Constant, leur enquête préliminaire n'a pas encore débuté, et elle aura lieu après celle de Langlois, prévue pour se continuer demain après-midi à 14 heures.



UN CAMION DE la compagnie Lactantia limitée de Victoriaville s'est retrouvé les roues dans les airs, hier matin, vers les 11 heures, après que les freins eurent manqué. Le camion qui était conduit par un jeune homme de Ham Sud, sortait du rang Chicago, pour prendre la route menant au boulevard Gamache à Victoriaville. Le camion était chargé d'environ 240 bidons de lait qui se sont déversés dans le fossé. Bien que les dommages matériels soient assez importants, le conducteur s'en est tiré sans aucune égratignure.

(Photo Lero)

Selon M. Victor Paul, chargé de former une association du parti dans le comté

M. John Diefenbaker ne serait pas candidat

M. Gardner parle de l'enseignement

Aide accrue en faveur des institutions privées

VICTORVILLE (R.L.) — L'aide, que le gouvernement provincial apporte aux institutions d'enseignement privé, sera accrue grâce au Bill 39, annonce le député Roch Gardner, dans son entretien hebdomadaire sur les points saillants qui se sont déroulés à l'assemblée législative au cours de la semaine passée.

Le député Gardner explique ainsi que ces jours derniers, les députés ont pris connaissance de différents projets de loi concernant les subventions aux institutions d'enseignement privées. Quatre bills ont été discutés, soit les Bills 36-67-39-40.

Le plus intéressant, aux yeux du député d'Arthabaska, est le Bill 39 qui institue un nouveau régime de subvention aux niveaux secondaires et post-secondaires, en faveur des institutions d'enseignement privées reconnues par le ministère de l'Éducation.

Collège Sacré-Coeur

Conformément aux règlements adoptés à cette fin par le lieutenant-gouverneur en conseil, on sait qu'une institution d'enseignement privée est une institution qui n'est pas sous le contrôle d'une corporation scolaire ni administrée par un ministre du gouvernement. Pour l'année 1965-66, ces institutions privées comme le Collège de Victoriaville, recevaient du gouvernement, une subvention égale en moyenne à \$300 par étudiant. Cette subvention est portée à \$350, par étudiant au cours secondaire.

En 1965-66, l'institution privée recevait en subvention environ \$250 par étudiant. Avec le Bill 36 qui est effectif pour les années 1966-67, le titulaire est l'honorable Jean-Jacques Bertrand, portera cette subvention à environ \$412

Maintien de ces maisons

Le député Gardner a ajouté que le gouvernement actuel voulait le maintien des institutions privées d'enseignement et c'est la raison pour laquelle il augmente d'une façon très appréciable les subventions. Le collège de Victoriaville était une institution associée à la commission scolaire régionale des Bois-Francis. Le niveau secondaire ne coûte rien à l'étudiant, ou plutôt, aux parents.

Augmentation

Le Bill 39 prévoit donc une augmentation des subventions aux institutions privées d'environ \$6.000.000 pour la province. Le montant des subventions accordées à une institution d'enseignement pour une année scolaire, en vertu de cette loi, est donc déterminé d'après le nombre d'étudiants inscrits à la date du 30 septembre de l'année scolaire. Toute institution d'enseignement privée reconnue par le ministère, qui dispense un cours secondaire ou un post-secondaire, conforme aux normes prescrites par règlement, recevra ces subventions.

"Voilà une autre mesure apportée par le gouvernement, qui fera sûrement le bonheur des institutions privées et qui, par le fait même, les protégera de l'extermination au détriment du secteur public d'enseignement", conclut le député Roch Gardner.

VICTORVILLE (R.L.) — Victor Paul vice-président régional de l'Association progressiste conservatrice fédérale du Québec, pour la section Maurice et Cantons de l'Est, est d'avis que l'honorable John Diefenbaker ne sera pas candidat à la prochaine convention du parti.

M. Paul donnait une conférence de presse pour annoncer une assemblée qui aura lieu à la salle du Clocher de Victoriaville jeudi le 22 juin 1967, afin de former une association du comté de Lohbinière et choisir les délégués de ce comté qui prendront part à la convention du parti en septembre prochain. Il a continué à répondre à cette question d'un journaliste, à savoir si M. Diefenbaker serait candidat, qu'il basait son opinion sur le fait que des supporters notaires de John Diefenbaker ont déjà fait connaître publiquement qu'ils appuient des candidats qui sont déjà dans la lutte. "Nous retrouvons à dit M. Paul, de ces supporters, dans le camp des candidats Fleming, Hees, Fulton et McCutcheon. Ce qui signifie d'après moi, que John Diefenbaker, qui a bien servi le parti, aurait décidé de ne pas revenir sur les rangs".

Les candidats

Répondant à une autre question d'un membre de l'information, M. Victor Paul déclara qu'à date les candidats suivants ont annoncé officiellement leur candidature: honorable Davie Fulton, l'honorable Georges Hees, l'honorable John Fleming et le sénateur Wallace McCutcheon.

Les candidats possibles dont parle l'opinion publique sont: M. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, M. Robert Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Dalton Camp, président national du parti conservateur canadien, M. John Robarts, premier ministre de l'Ontario et M. Alvin Hamilton, ex-ministre de l'Agriculture du Canada.

M. Paul a continué en disant que les deux co-présidents responsables du congrès sont MM. Edwin A. Goodman de Toronto et Roger Régimbald, député de la province de Québec. Les délibérations seront conduites en

français et en anglais, soit les deux langues officielles du pays.

Comités représentés

Etant interrogé à savoir si tous les comités de la province de Québec seront représentés à la convention, M. Paul a répondu: "Je puis vous dire que l'Association conservatrice de la province de Québec, en collaboration avec le comité du congrès, a mis sur pied une organisation qui procède actuellement à la formation d'associations conservatrices et à la nomination des délégués. À cet égard, je crois même que nous sommes en avance avec les dates limites que nous nous étions fixées."

A titre de vice-président provincial pour la région centrale, et à pour pivot Trois-Rivières, et qui comprend 21 comités s'étendant du comté de Villeneuve au comté de Sherbrooke, je puis vous dire que dès la semaine prochaine plus de la moitié de ces comités auront nommé leurs délégués et d'ici le 30 juin, tous ces comités auront probablement complété les cadres. J'ai visité quelques-uns de ces comités ces dernières semaines et tout fonctionne normalement suivant l'agenda prévu.

Pas d'appui en bloc

En dernier lieu, un journaliste demanda au vice-président provincial s'il croyait que la province de Québec appuiera en bloc un seul candidat comme elle l'a fait au cours de la convention de 1956.

"Suivant les renseignements

Franc... Parler

Jeudi soir sur la mezzanine de la coisse populaire de Victoriaville aura lieu l'assemblée générale mensuelle de la Chambre de Commerce de Victoriaville. On procédera à cette occasion à la nomination d'un nouveau bureau de direction. M. Alfred Vallières, qui occupe le poste de président depuis deux ans, nous a fait part qu'il ne serait point candidat et qu'il se retirait.

Asphaltage de la route près de Princeville

VICTORVILLE (R.L.) — Au cours de l'été, aussitôt que les soumissions seront sorties, le ministère de la Voirie procédera à l'asphaltage au complet de la route menant de Princeville à la route 9, via St-Louis-de-Blandford.

Un montant assez appréciable en argent sera consacré à cet item, qui améliorera grandement le réseau routier du comté d'Arthabaska, surtout pour les personnes qui doivent se rendre vers Québec. Une longueur approximative de deux milles sera ainsi pavée.

Le terrassement et le pavage ayant été terminés l'été dernier, le pont de St-Louis-de-Blandford également, il ne reste plus que l'asphalte à poser pour parachever ce réseau.

"Améliorer les chemins du comté d'Arthabaska, tel est mon but premier", a déclaré le député Roch Gardner en communiquant cette nouvelle. Le député du comté a ajouté que cependant cette amélioration se fera dans la mesure que le budget du comté pourra permettre.

On n'attend que les plans mécaniques des architectes

Soumissions bientôt demandées pour l'école du meuble et du bois ouvré

VICTORVILLE (Y.T.) — Selon le député du comté, M. Rock Gardner, on n'attend plus que les plans mécaniques des architectes afin de lancer les soumissions pour la construction de l'école provinciale du meuble et du bois ouvré, dans le futur complexe polyvalent de Victoriaville. Le député Gardner a fait cette déclaration lors du banquet-monstre de l'Union Nationale, dimanche soir au manège militaire.

Parlant devant quelque mille partisans, M. Gardner a rappelé quelques-unes de ses réalisations depuis son accession au pouvoir l'an dernier. Il a assuré les personnes présentes que l'école du meuble serait une réalité dès l'an prochain, alors qu'elle ouvrira ses portes à des étudiants venant de toute la province.

Parmi ses autres réalisations, le député Gardner a signalé la construction d'un édifice provincial à Victoriaville, qui se fera à partir de l'ancienne usine Fashion-Craft, rue St-Jean-Baptiste. Le député a souligné que ce service, qui est reçu avec joie par les services provinciaux de

la région, n'était même pas au programme de sa dernière campagne électorale, mais il "s'agit d'une réalisation en surplus".

Souvenirs

À l'occasion de ce grand banquet, l'organisation de l'U.N. du comté a donné des cadeaux-souvenirs à M. et Mme Gardner, ainsi, Mme Raymond Beaudet, présidente des dames de l'U.N. du comté a remis à Mme Gardner une magnifique gerbe de fleurs, tandis que le président de l'organisation, M. Hermann Fournier, remettait à M. Gardner des boutons de manchettes.

Personnalités

De très nombreuses personnalités du parti de l'Union nationale assistaient au banquet, tant de la région des Bois-Francis que de l'extérieur. Outre M. et Mme Hermann Fournier et M. Raymond Beaudet, procureur de la couronne du district, et Mme Beaudet, on pouvait voir l'ancien ministre d'état dans le cabinet Duplessis, et ancien député d'Arthabaska, M. Wilfrid Labbé, et Mme Labbé, son honneur le maire de Victoriaville,

M. P.A. Poirier, Me Reynald Fréchette, député de Sherbrooke, et ministre d'Etat, de même que plusieurs autres députés U.N. des comtés environnant les Bois-Francis. On dénombrait également plusieurs maires, M. Gaston Beaudet, de Warwick, M. Robert Noel, d'Arthabaska, et plusieurs autres.

Allocutions

Prenant la parole, le président de l'U.N. du comté, M. Hermann Fournier, a rappelé que les élections pour un nouvel exécutif de l'U.N. du comté auraient lieu à l'automne, et il s'est dit très heureux du succès du banquet. Il a présenté le ministre Maurice Bellemare aux convives. Il devait être remercié par un représentant de la jeunesse U.N. du comté, M. Pierre Beaudet.

Le maître de cérémonie, M. Normand Beaudoin, de Daverlyville, s'est bien acquitté de sa tâche, et a du mater l'impétuosité des convives, étant donné que le tout a commencé avec une heure de retard, dû à la manœuvre de M. Bellemare à la traversée de Trois-Rivières.



La première fois que vous essayerez Grand Prix, le Dry Rye, son goût vous paraîtra tout à fait normal. Jusque là, rien d'étonnant. Mais essayez donc de boire votre rye préféré ensuite. Une surprise vous attend. Parce qu'il vous semblera que votre rye habituel n'a plus du tout le même goût. C'est l'effet que produit le Dry Rye. Il a le don de faire paraître tous les autres whiskys lourds et doucêtres. Parce qu'il est différent. Vous vous rendrez vite compte que Grand Prix

n'est pas un whisky ordinaire lancé avec un nouveau slogan. Et que c'est un whisky entièrement nouveau. Un rye sec et franc. Qui n'a rien de doucêtre. (Mais qui n'est pas moins velouté pour autant: il a autant de corps que d'esprit.) Ainsi, lorsque vous essayerez le whisky Grand Prix, deux choses risquent de se produire: 1. votre whisky préféré n'aura plus jamais tout à fait le même goût. 2. Grand Prix pourrait devenir votre whisky préféré.

GRAND PRIX • LE PREMIER DRY RYE AU MONDE

